N° 1479 DU VENDREDI 27 JUIN 2025
QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Manifestations annoncées

Sur le terrain, aucun signe de soulèvement

Ce jeudi 26 juin 2025 est censé marquer le début d'un vaste mouvement de protestation à l'échelle nationale. Mais, cela a finalement été une journée calme et ordinaire sur toute l'étendue du territoire togolais. Ni agitation dans les rues, ni attroupement, encore moins de perturbation des activités économiques.

PAGE 4

SANTÉ

School Amu

Pendant les vacances, le gouvernement n'oublie pas les élèves

Durant la période de suspension des cours (vacances scolaires et jours non ouvrés), les élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics du Togo continueront de bénéficier des prestations médicales prévues par la couverture School Amu. Ce rappel, effectué par l'Institut national d'assurance ...

PAGE 3

PRODUITS FNFI

Echos des bénéficiaires

Inclusion financière à Bandjéli : Baritchissou s'épanouit avec Apsef

« Avant le FNFI, ma vie était un cycle sans fin de tâches ménagères », commence Bormon Baritchissou, une femme souriante de 34 ans originaire du canton de Bandjéli, préfecture de Bassar. Localité dans laquelle elle est née, a grandi, et s'est mariée après son BEPC.

PAGE 2

Municipales 2025

Abdoulaye Yaya calme les ardeurs des contestataires

Les préparatifs des élections municipales se déroulent sereinement au Togo. La campagne électorale se déroulera du mardi 1er au 15 juillet 2025, selon le calendrier proposé par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

PAGE 4

DERNIERES HEURES

CHU Kara : une nouvelle ère hospitalière en perspective

Les travaux de modernisation du Centre hospitalier universitaire de Kara avancent à grands pas. En visite sur le site, le ministre de la Santé, Tchin Darré, a salué les efforts en cours et réaffirmé que « l'objectif, c'est d'achever les travaux dans les meilleurs délais pour améliorer significativement la qualité des soins offerts à nos populations. »

Au cœur de cette transformation, le projet Ellipse, lancé l'an dernier, affiche déjà « un taux d'exécution de 35 % ». Il comprendra deux bâtiments de pointe : l'un dédié aux urgences et aux services critiques, l'autre à la maternité et à la pédiatrie.
Un service d'hémodialyse, très attendu, est également en construction. Sa livraison est prévue pour février 2026. Autre bonne nouvelle : « les travaux du bâtiment des spécialités médicales ont repris » et seront finalisés sous trois mois.
Enfin, grâce au soutien de la coopération allemande, « la rénovation de la maternité et des blocs opératoires gynécologiques » atteint déjà 80 %.

ECONOMIE

Fonction publique togolaise

Une masse salariale en pleine ascension

Au 1er trimestre 2025, les dépenses de personnel de l'État togolais ont connu un bond spectaculaire. Selon le dernier Rapport d'exécution du budget de l'État, publié ...

PAGE 5

Elections municipales

Ambiance chaleureuse au siège de Unir dans la journée d'hier

Hier 26 juin 2025, les militants et sympathisants du parti Union pour la République (Unir) étaient réunis au siège de leur formation politique en grand nombre. Alors que les détracteurs du président du Conseil Faure Gnassingbé constataient l'échec de leur initiative de manifestation visant à faire partir ce dernier du pouvoir, ses militants lui offraient leur plus grande marque de sympathie et de soutiens. En effet, le parti a organisé ...

PAGE 4

SOMMAIRE

Agriculture togolaise
Entre projets et infrastructures de développement

P 6

Cybersécurité au Togo
Le Togo innove avec un label national

P 9

Tchad/Opposition
Succès Masra entame une grève de la faim pour protester contre sa détention

P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Inclusion financière à Bandjeli : Baritchissou s'épanouit avec APSEF

Canton de Bandjeli, Préfecture de Bassar :

« Avant le FNFI, ma vie était un cycle sans fin de tâches ménagères », commence Bormon Baritchissou, une femme souriante de 34 ans originaire du canton de Bandjeli, préfecture de Bassar. Localité dans laquelle elle est née, a grandi, et s'est mariée après son BEPC. En 2015, elle, qui se contentait d'être femme au foyer malgré son niveau d'études, a vu son destin prendre une autre tournure lorsqu'elle est devenue bénéficiaire du produit APSEF du FNFI, changeant ainsi sa trajectoire de vie. Retour sur son histoire dans ce numéro de votre rubrique "Échos des bénéficiaires".

Ayant quitté les études pour se marier après avoir obtenu son BEPC en classe de 3ème, Bormon Baritchisou s'était résignée à une vie de dépendance financière. En effet, malgré sa volonté, elle n'avait pu trouver aucun soutien pour se lancer. "C'était difficile. Ça m'énervait de ne pouvoir rien faire, surtout que les moyens de mon mari que j'aime beaucoup étaient limités", confie-t-elle, ajoutant, "C'est ainsi qu'en 2015, j'ai entendu parler du FNFI pour la première fois. Je n'y croyais pas trop, mais j'étais motivée." Cette découverte du FNFI a tout changé pour Baritchissou.

Elle a notamment obtenu le produit APSEF. Avec son premier crédit, elle s'est lancée dans la vente de trousseaux pour bébés, notamment des caleçons, un petit commerce marquant le début de son aventure.

Baritchissou

« Ce prêt a été la première pierre qui m'a permis de démarrer une activité. Les débuts ont été difficiles, mais j'avais une volonté de fer », explique Bormon. Grâce à ses efforts et aux trois cycles suivants du produit APSEF, elle a pu diversifier ses activités, se lançant dans la vente de maïs et de mil. Elle a démarré avec seulement deux sacs de maïs, se souvient-elle, et un sac de mil.

Mais Bormon ne s'est pas arrêtée là. Avec ses économies, elle a également investi pour se former et devenir couturière. « À part le commerce, je voulais absolument suivre une formation. C'est important pour moi. Aujourd'hui, en plus du maïs et du mil, j'ai aussi un atelier de couture, même si je n'ouvre pas tous les jours », dit-elle avec un sourire.

En plus de son atelier, Bormon Baritchisou a également mis en place un magasin de stockage pour son maïs. « Je stocke et vends quand le prix est élevé. Cela a grandement contribué à la stabilité financière de ma famille », révèle-t-elle.

Le parcours de Bormon Baritchisou n'a pas été facile. Elle confie qu'elle avait envisagé d'émigrer en quête d'une vie meilleure. « Mais grâce au FNFI, j'ai trouvé mon chemin ici, chez moi. Aujourd'hui, je suis autonome et mes trois enfants ne manquent de rien », dit-elle avec gratitude.

La réussite de Bormon est un exemple éloquent de l'impact positif que peut avoir la microfinance sur la vie des individus. Elle démontre qu'avec de la détermination et un peu de soutien, il est possible de surmonter les obstacles et de réussir en affaires. Son histoire inspire non seulement les femmes de son canton, mais aussi celles de tout le Togo, prouvant qu'avec la bonne opportunité, chacun peut réaliser son potentiel.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

IFSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Charte de l'Onu

Réaffirmer ses fondamentaux et promouvoir ses principes

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a adressé un important message à l'occasion de la célébration du 80ème anniversaire de la Charte des Nations unies. Il s'agit d'un événement observé dans tous les pays membres de l'Organisation des Nations unies (Onu) et à son siège à New York.

Faure Gnassingbé

Dans cette intervention empreinte d'espoir, le président du Conseil a d'abord salué la Charte des Nations unies, « un texte fondateur qui a façonné l'ordre international contemporain », qui a été signé le 26 juin 1945 à San Francisco aux Etats-Unis et est entré en vigueur le 24 octobre de la même année. C'était donc aux lendemains de la seconde guerre mondiale.

Faure Gnassingbé a rappelé à l'occasion de cet anniversaire, la portée historique de ce document, en soulignant qu'il portait une promesse audacieuse de paix, de justice, de souveraineté égale et de coopération entre les peuples notamment ceux du continent africain.

« Pour l'Afrique, cette promesse a ouvert la voie des indépendances, du dialogue entre les nations et de la reconnaissance pleine et entière de notre place dans la communauté internationale. Grâce à la Charte, des avancées majeures ont vu le jour en matière de droits humains, de lutte contre la pauvreté, de maintien de la paix », a-t-il déclaré.

Malgré les défis persistants qui fragilisent le multilatéralisme, notamment les conflits prolongés, l'urgence climatique, les inégalités croissantes, et la perte de confiance dans les institutions internationales, le président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé demeure confiant, soulignant la nécessité pour les pays membres de l'Onu de réaffirmer les fondamentaux de la Charte et de promouvoir ses principes.

« L'idéal de la Charte demeure une référence universelle, mais il nous faut aujourd'hui l'incarner dans des institutions plus représentatives, plus réactives, plus justes », a rappelé le chef du gouvernement togolais.

Le président du Conseil a réaffirmé à cet effet, l'attachement du Togo à une Onu fondée sur la coopération et la souveraineté partagées. C'est en toute logique, qu'il a plaidé pour un multilatéralisme juste et équitable qui s'engage davantage et fondamentalement dans la prévention des crises auxquelles fait face l'humanité.

« Nous appelons à un multilatéralisme réinventé, un multilatéralisme qui protège les plus faibles autant qu'il régule les plus puissants, un multilatéralisme qui ne se contente pas de gérer les désordres, mais qui prévient, qui répare, qui transforme », a insisté Faure Gnassingbé.

Le président du Conseil a appelé à redonner à la Charte, ses lettres de noblesse, sa portée politique et sa capacité d'action, conformément à la vision initiale des Nations unies pour un monde radieux et en paix.

« Face au péril commun, il est urgent de redonner à la Charte sa force contraignante, sa portée politique et sa capacité d'action. Préserver son esprit ne suffit plus, il faut la renforcer, il faut en restaurer la crédibilité, agir ensemble pour un avenir commun, solidaire et pacifique », a-t-il indiqué.

Pour le président du Conseil, le Togo entend jouer un rôle actif dans cette dynamique de réformes, dans un esprit de solidarité et de responsabilité partagée.

« Le Togo croit fermement à cette refondation, non par nostalgie, mais par lucidité et par nécessité. À l'heure des incertitudes, la Charte doit redevenir notre boussole collective, parce que la coopération entre les nations reste notre meilleur espoir », a ajouté le dirigeant togolais.

Pour rappel, le Togo est membre de l'Onu depuis le 20 septembre 1960, après la déclaration d'acceptation de la Charte des Nations unies, le 21 mai 1960. Le gouvernement togolais a réaffirmé le 25 avril 2019 son attachement aux buts et aux principes clairement énoncés dans la Charte des Nations unies auxquels le pays a souscrit.

La Charte des Nations unies est un instrument constitutif des Nations unies, signée le 26 Juin 1945. Elle établit les droits et les obligations des Etats membres et instaure les principaux organes et procédures des Nations unies. C'est un traité international qui codifie les principes fondamentaux des relations internationales, de l'égalité souveraine des Etats, de l'interdiction de l'usage de la force de quelque manière que ce soit, contredisant le but des Nations unies.

Edem Dadzie

School Amu

Pendant les vacances, le gouvernement n'oublie pas les élèves

Durant la période de suspension des cours (vacances scolaires et jours non ouvrés), les élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics du Togo continueront de bénéficier des prestations médicales prévues par la couverture School Amu.

Ce rappel, effectué par l'Institut national d'assurance maladie (INAM), vise à garantir la continuité des soins.

En l'absence des bons d'accès habituellement délivrés par les établissements scolaires, les structures de santé sont invitées à poursuivre la prise en charge des élèves sur présentation de tout document justifiant leur inscription au titre de l'année scolaire 2024-2025.

Cet élève montre fièrement sa carte School AMU

Il peut s'agir, entre autres, d'une carte scolaire, d'un bulletin de notes, d'un livret scolaire ou encore d'une attestation de scolarité.

Par ailleurs, il est recommandé que le nom ou le code de l'établissement soit mentionné sur la feuille de soins. L'objectif est de faciliter la vérification et le traitement administratif.

Pour rappel, depuis le début de l'année académique 2024-2025, le programme présidentiel "School Assur", lancé en 2017, a intégré le dispositif national d'Assurance maladie universelle (AMU) pour devenir "School AMU".

L'ambition du gouvernement est de favoriser une meilleure protection et de rendre les conditions de prise en charge souples et simplifiées.

TM

Municipales 2025

Abdoulaye Yaya calme les ardeurs des contestataires

Les préparatifs des élections municipales se déroulent sereinement au Togo. La campagne électorale se déroulera du mardi 1er au 15 juillet 2025, selon le calendrier proposé par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Pendant que les partis politiques affûtent leurs armes, des tensions naissent. L'Alliance des démocrates pour le développement intégral (Addi), l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), annoncent une manifestation pour le 28 juin 2025 à Dapaong.

Ces partis politiques protestent contre la validation jugée « injuste » de la liste de l'Union pour la République (Unir) dans la circonscription de Tone 1. Selon le parti Addi, la liste Unir incluait des candidats inéligibles, notamment un chef canton, un représentant de la Commission électorale locale indépendante (Celi) et un membre de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

Suite à un recours déposé par Addi, la chambre administrative de la Cour suprême avait initialement rejeté cette liste. Cependant, un nouvel arrêt du 18 juin 2025 a finalement validé la liste de Unir, suscitant l'étonnement du professeur et député Aimé Tchabouré Gogué, président de Addi.

Face à cette situation, le président de la Cour suprême, le juge Abdoulaye Yaya, a réagi. Dans un communiqué, le président de cette juridiction exhorte tous les compétiteurs ou non au processus électoral, à observer vis-à-vis de sa juridiction une retenue citoyenne et responsable dans leurs réactions.

Abdoulaye Yaya dit assurer à tous une prise en compte technique et impersonnelle de toutes les réclamations dans les délais légaux basés sur les motifs légitimes.

La rédaction

Elections municipales

Ambiance chaleureuse au siège de Unir dans la journée d'hier

Hier 26 juin 2025, les militants et sympathisants du parti Union pour la République (Unir) étaient réunis au siège de leur formation politique en grand nombre.

Alors que les détracteurs du président du Conseil Faure Gnassingbé constataient l'échec de leur initiative de manifestation visant à faire partir ce dernier du pouvoir, ses militants lui offraient leur plus grande marque de sympathie et de soutiens.

En effet, le parti a organisé un séminaire de partage d'informations et d'investiture de ses candidats aux élections municipales. Cette forte mobilisation a eu lieu au siège de Unir dans le quartier Agbalepedogan à Lomé.

C'est dans une ambiance chaleureuse que les militants et sympathisants du parti ont accueilli Barry Moussa Barqué, président du Sénat (cadre militant), Kodjo Adédzé, président de l'Assemblée nationale (cadre militant), et Faure Gnassingbé, président du Conseil et président national du parti Unir.

TM

Manifestations annoncées

Sur le terrain, aucun signe de soulèvement

Ce jeudi 26 juin 2025 est censé marquer le début d'un vaste mouvement de protestation à l'échelle nationale. Mais, cela a finalement été une journée calme et ordinaire sur toute l'étendue du territoire togolais. Ni agitation dans les rues, ni attroupement, encore moins de perturbation des activités économiques.

L'appel à manifester lancé sur les réseaux sociaux par des influenceurs autoproclamés en exil a été boudé par une population majoritairement préoccupée par la paix et le développement. Dans les principales villes du pays comme Lomé, Kara, Sokodé, Kpalimé, Atakpamé, Tsévié, Dapaong, les activités ont démarré normalement.

Les commerces ont ouvert leurs portes, les marchés ont été animés comme à l'accoutumée. Aucun signe ne laissait présager d'un quelconque soulèvement, comme ont vainement tenté de le déclencher certains activistes numériques basés à l'étranger. Et si certains magasins n'ont pas ouvert, c'est justement par peur, au vu des menaces proférées à l'endroit les propriétaires.

En refusant de répondre à ces appels à la violence et à la division, les Togolais ont, une fois encore, fait preuve d'une maturité politique remarquable. Loin des discours incendiaires diffusés à distance par des individus qui n'assument aucune conséquence de leurs propos, le peuple a choisi de miser sur la stabilité et l'espoir d'un avenir meilleur.

« Nous avons assez connu de troubles dans le passé. Aujourd'hui, ce que nous voulons, c'est la paix pour que nos enfants puissent étudier, que les affaires marchent, et que notre pays avance », affirme un jeune conducteur de taxi-moto à Lomé.

Les pseudo-influenceurs de la diaspora, souvent déconnectés des réalités togolaises, ont tenté une nouvelle fois de semer la discorde à travers des vidéos et messages appelant à la désobéissance, voire à l'affrontement. Mais leur stratégie, fondée sur la manipulation émotionnelle, n'a pas trouvé d'écho dans les cœurs des citoyens.

Au contraire, cet énième appel infructueux sonne comme un cinglant désaveu pour ceux qui espéraient déstabiliser le pays depuis leur confort étranger. Ainsi, par leur attitude pacifique et résolument tournée vers l'avenir, les Togolais ont exprimé indirectement mais fermement leur confiance dans le processus de développement en cours sous la direction du pouvoir en place.

Les commerces ont ouvert à divers endroits dans le pays

Bien que des défis demeurent, une majorité silencieuse croit encore que les efforts engagés méritent d'être poursuivis, consolidés et encouragés. Bref, le 26 juin 2025 restera dans les mémoires comme une date où les Togolais ont opposé une résistance ferme à la haine, en choisissant la paix.

Un message fort, lancé au monde entier. Le peuple togolais aspire avant tout à la tranquillité, à la sécurité et au progrès, et il est prêt à défendre ces valeurs, même contre les agitations venues de l'extérieur.

La rédaction

Assurance au Togo

La moralité au cœur du courtage

À Lomé, un vent de rigueur souffle sur le secteur de l'assurance. Désormais, "tout agrément en qualité de directeur général ou de gérant d'une société de courtage en assurance" devra passer par une enquête de moralité. Une disposition introduite en 2024, mais qui prend aujourd'hui tout son sens face aux dysfonctionnements du secteur.

(il faut une légende pour la photo)

Réunis le mardi 24 juin dans la capitale togolaise à l'occasion d'un séminaire national, les professionnels de l'intermédiation ont été invités à un exercice d'introspection. "Présentation et élaboration des bordereaux et états modèles du Code CIMA". Ce thème sonne comme un appel à l'ordre : produire, transmettre et se conformer.

Le directeur national des Assurances, Assignon Koffi, n'a pas mâché ses mots. Il a déploré "une méconnaissance persistante des textes en vigueur", des "anomalies dans la transmission des états réglementaires" et surtout "le niveau élevé des primes impayées, estimées à plus de 2,5 milliards FCFA en 2024". Une somme vertigineuse qui illustre les failles de la chaîne de contrôle et de responsabilité.

L'État togolais veut assainir. Le renforcement de la gouvernance passe donc par une sélection plus stricte des dirigeants. L'enquête de moralité devient un filtre indispensable, un garde-fou éthique. Il ne s'agit plus seulement de compétence technique, mais de probité, car l'image du secteur en dépend.

Mais tout n'est pas sombre. Le Conseil des assureurs du Togo (CAT) tempère et nuance : le marché est en croissance. Le chiffre d'affaires est passé de 62 à 98 milliards FCFA entre 2019 et 2024. Une progression de 58 % qui prouve que "le potentiel du secteur est réel", à condition de le consolider.

Entre rappel à l'ordre et dynamique de croissance, le secteur du courtage togolais est à un tournant. L'éthique, la transparence et la rigueur ne sont plus des options : elles deviennent les piliers d'un nouveau modèle d'assurance, plus crédible et plus solide.

Edy Alley

Fonction publique togolaise

Une masse salariale en pleine ascension

Au 1er trimestre 2025, les dépenses de personnel de l'État togolais ont connu un bond spectaculaire. Selon le dernier Rapport d'exécution du budget de l'État, publié par le ministère de l'Économie et des Finances, elles ont atteint « 83 milliards FCFA, contre un peu plus de 70 milliards FCFA à la même période un an plus tôt ». Une hausse nette de 13 milliards FCFA, soit +19 %.

Cette progression s'explique par plusieurs facteurs conjugués. D'abord, « la revalorisation des traitements de certains agents publics », reflet d'un engagement gouvernemental pour l'amélioration des conditions de vie de ses fonctionnaires. Ensuite, le paiement d'indemnités de départ à la retraite au profit de « 612 nouveaux retraités annoncés en janvier dernier », qui alourdit la facture publique.

Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique et du Dialogue social

Mais la dynamique va au-delà. Avec l'arrivée dans les rangs de l'administration d'environ 3 000 nouveaux fonctionnaires depuis le 31 mars, la courbe ne devrait pas fléchir. L'État semble engagé dans un mouvement d'élargissement de son appareil administratif, sans doute pour répondre à des besoins croissants en ressources humaines dans les secteurs sociaux et techniques.

Cette évolution, si elle traduit une volonté d'investissement humain, interpelle aussi sur la soutenabilité de la dépense publique. Car sur l'ensemble de l'année, « une enveloppe de 355 milliards FCFA » est prévue pour les seuls salaires. Un montant conséquent dans un contexte où les équilibres budgétaires sont soumis à de fortes pressions, notamment celles liées à la dette et aux impératifs de développement.

Derrière les chiffres, une question se profile : jusqu'où l'État pourra-t-il supporter le poids croissant de sa masse salariale ? L'avenir dira si cette stratégie portera ses fruits.

Edy Alley

BlueInvest Africa 2025

Le Togo à l'honneur en octobre prochain

L'économie bleue jette l'ancre au Togo. Le pays accueillera, les 15 et 16 octobre prochains, l'édition 2025 du forum BlueInvest Africa, événement phare pour les investissements maritimes en Afrique. Une reconnaissance stratégique pour Lomé, qui entend "valoriser son potentiel maritime" et se positionner comme un hub logistique et économique sous-régional.

Images d'archives

Ce rendez-vous, initié par l'Union européenne, vise à connecter les entrepreneurs africains du secteur maritime avec des investisseurs internationaux. Au regard des défis écologiques et des promesses économiques, BlueInvest Africa se veut une plateforme d'engagement pour des investissements « responsables et durables entre l'Afrique et l'Europe ». Lomé, ville portuaire aux ambitions grandissantes, ne pouvait rêver meilleur décor. L'événement mettra en lumière des secteurs clés : conservation des océans, énergies marines, pêche durable, aquaculture et transport maritime. Une mer d'opportunités où l'innovation et la finance voguent de concert.

Au cœur du forum, 25 projets portés par de jeunes entrepreneurs africains. Parmi eux, un projet togolais ambitieux centré sur l'aquaponie, cette technologie verte qui combine élevage de poissons et culture de plantes en circuit fermé. Un symbole fort d'un continent qui innove au rythme de l'écosystème marin.

Ces porteurs de projets évoluent dans des domaines variés, de la gestion des déchets à la technologie biomarine, et chercheront à séduire des bailleurs pour « obtenir un accompagnement technique et financier ». Pour l'Union européenne, cette édition offre une occasion unique de nouer des partenariats stratégiques.

L'annonce de l'accueil du forum à Lomé, faite en mars dernier par l'ambassadeur de l'UE, Gwilym Jones, s'inscrit dans une stratégie nationale claire : faire de la mer un levier de croissance. Avec BlueInvest Africa, le Togo prend le large. Cap sur une croissance plus verte, plus durable et, surtout, plus bleue.

Edy Alley

Agriculture togolaise

Entre projets et infrastructures de développement

Plusieurs projets agricoles sont au cœur de l'ambitieuse stratégie de développement du Togo. L'agriculture a toujours été une niche d'opportunités socioéconomiques intéressantes pour le Togo. Sa promotion est l'un des chantiers sur lesquels se construisent des projets associés aux infrastructures de stockage et routières rurales.

L'appui du gouvernement à leur égard se manifeste par la fourniture de semences certifiées, d'intrants de qualité, d'équipements modernes, de formations techniques adaptées, etc. Une attention toute particulière est portée aux producteurs de riz. Grâce à ces différentes aides, les rendements s'améliorent et les capacités des riziculteurs à faire face aux exigences du marché se renforcent. Ils ont dorénavant accès aux crédits financiers, comme le produit Accès des agriculteurs aux services financiers (Agrisef). Il constitue un crédit octroyé par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) aux agriculteurs. Réparti en 2 cycles, le montant maximum du premier cycle est de 100 000 francs et celui du deuxième cycle est de 120 000 francs. De 2014 à juillet 2023, Agrisef a permis d'accorder un montant de 34,47 milliards de francs de crédits aux personnes éligibles.

Un sac de riz local

Projet Ricowas, appuis techniques agricoles et écologiques avancées

Il rejoint la liste des autres mécanismes mis en œuvre sur le territoire et destinés à développer l'irrigation, à créer un environnement propice à une agriculture plus productive et durable, à augmenter la production de riz, à garantir la sécurité alimentaire, à stimuler le développement économique des communautés rurales togolaises. Ricowas est un projet sous-régional (bénéficiant à 13 pays de la sous-région) appuyé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Il est concrétisé à l'échelle nationale par l'Institut de conseil et d'appui technique (Icat) en juillet 2024.

Le projet intègre des techniques agricoles et écologiques avancées et durables, il est attendu pour réduire le déficit commercial et permettre au Togo de se rapprocher de l'autosuffisance. Inscrit dans le prolongement de l'initiative Offensive riz lancée en 2013, Ricowas entend favoriser les méthodes de culture comme le système de riziculture intensive (SRI), la gestion durable des sols, l'utilisation optimale de l'eau, l'adoption de fertilisants biologiques. D'une durée de 4 ans, il garantit un budget de près de 200 000 dollars alloué à chaque pays bénéficiaire. Grâce au programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP) lancé en juin 2022, la production s'accroît par exemple dans le Tône.

Avant lui, la production annuelle du riz paddy était de 800 tonnes dans la zone, ne permettant pas de couvrir la demande. Son apparition a fait passer la production à 2 000 tonnes. Le riz paddy a fait augmenter le nombre de producteurs de 1 700 à 16 800. Les responsables du secteur indiquent qu'au cours de l'année 2018, la production du riz était de plus de 145 000 tonnes sur le territoire. La Bceao souligne qu'elle est montée à près de 153 000 tonnes en 2020. Une ambition est née, celle d'investir 987 milliards de francs CFA d'ici à 2030 pour le développement de la filière avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Projet Ricowas

Togo : 663 magasins de stockage de produits agricoles

L'optimisation de l'agriculture passe, entre autres, par la construction de magasins de stockage. Le gouvernement s'investit beaucoup là-dedans en intensifiant les actions destinées à rassurer les producteurs de ce que leurs récoltes ne seront pas perdues. Cela est synonyme d'assurance d'une augmentation des revenus et d'une amélioration des conditions de vie des ménages d'agriculteurs.

Il y a plusieurs années, le chef de l'État Faure Gnassingbé a donné le coup d'envoi du projet de construction de magasins de stockage à travers le pays. Ces infrastructures rendent meilleure la pratique agricole parce que les producteurs sont rassérénés de ce que leurs cultures, une fois arrivées au bout et récoltées, trouveront un endroit où elles pourront être conservées. Les magasins réduisent ainsi les pertes post-récoltes et stabilisent les revenus des agriculteurs. C'est une initiative qui permet aux pays de renforcer la sécurité alimentaire, de soutenir l'économie rurale et de stimuler le développement durable.

En juillet 2024, le gouvernement a établi un bilan des différentes réalisations effectuées dans le secteur agricole ces dernières années. Elles sont nombreuses et toutes à fort impact. Elles incluent la construction de 663 magasins de stockage de produits agricoles et la construction en cours de 164 autres magasins de stockage. Comme conséquence, on se retrouve avec une amélioration de la production des céréales. Elle était d'environ 1,35 million de tonnes en 2020 avant de passer à 1,6 million de tonnes, selon des données statistiques en 2023.

Il est prévu dans la Feuille de route gouvernementale la construction de 400 Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) en raison d'une par canton. Les Zaap sont des blocs de terres aménagées sur lesquels sont installés des producteurs. Elles facilitent l'accès des producteurs vulnérables

aux facteurs de production, notamment la terre, les intrants, le service de mécanisation, l'eau et le financement nécessaire pour améliorer leurs revenus et donc leurs conditions de vie.

Le nombre des Zaap au Togo est passé de 38 en 2020 à 231 en 2023, avec un total de 35 000 ha. Au rang des actions salutaires, se trouve l'opérationnalisation de l'Agence de transformation agricole avec l'aménagement de 19 Zaap d'excellence. Les autres offensives qui ont tiré l'agriculture vers le haut ces dernières années sont la mise à disposition de plus de 3 000 kits d'irrigation à pompe solaire, la mise en place d'une subvention annuelle pour baisser les prix des engrais de 32 000 à 18 000 francs CFA, etc.

Infrastructures : 3 000 km de pistes rurales réalisées

Sur ce chantier, le gouvernement intensifie la construction des pistes rurales sur l'étendue du territoire. Cela permet de désenclaver les zones rurales et de dynamiser l'économie locale. Les efforts soutenus du pays pour la connectivité rurale et le maillage du territoire portent leurs fruits. Ils facilitent l'accès des agriculteurs aux marchés, améliorent les conditions de vie des populations. Ces infrastructures renforcent la stratégie de croissance inclusive et durable.

3 000 kilomètres de pistes rurales ont été réalisés en 2023, selon les pouvoirs publics. Dans les détails, environ 300 kilomètres de routes ont été construits et réhabilités. Outre les 3 000 kilomètres de pistes rurales achevées, 3 000 unités d'ouvrages de franchissement ont été achevées. Ces ponts désenclavent les zones éloignées et améliorent l'accessibilité aux services essentiels comme la santé, l'éducation, les marchés.

Dans le mois de mars 2024, l'exécutif a lancé des travaux de construction de 21 ponts dans le cadre de sa politique de désenclavement des zones rurales. Les réalisations permettront aux populations rurales de circuler librement. Le projet est mis en œuvre dans les 5 régions économiques du Togo, financé par la France avec une enveloppe qui pèse plus de 65 milliards de francs CFA.

Pour cette année dont le premier semestre est déjà écoulé, l'investissement en faveur des pistes rurales devrait être de 53 milliards de francs CFA, comme prévu dans la loi des finances, exercice 2024. Cette enveloppe permet déjà au ministère du Désenclavement et des Pistes rurales de poursuivre les chantiers déjà entamés et de lancer d'autres importants.

Un magasin de stockage

Construction d'une piste rurale

L'enveloppe va être utilisée pour financer les travaux de construction de 21 points ruraux (dans les 5 régions) qui entrent dans la politique de désenclavement des zones rurales. L'argent servira aussi à couvrir les travaux dans le cadre des solutions urgentes annoncées en octobre 2023 pour freiner la situation dégradante de plusieurs ouvrages de franchissement et des tronçons prioritaires du réseau des pistes rurales.

À l'horizon 2025, l'exécutif espère construire et réhabiliter les pistes rurales sur une distance de plus de 4 000 km. Une partie des 53 milliards sera consacrée à la réalisation de cette ambition. En 2023, ce sont au total 37 milliards de francs CFA qui avaient été accordés au ministère, selon la loi de finance rectificative, pour développer le réseau des pistes rurales.

En 2013, les dépenses budgétaires pour réduire l'isolement des zones rurales étaient de 10 milliards de francs, puis de 43 milliards en 2015. L'augmentation est constante. À fin décembre 2022, le programme de désenclavement et des pistes rurales a fait aménager 680 km.

Attipoe Edem Kodjo

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES & VOYAGEURS

N°009/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les opérateurs économiques et voyageurs non résidants entrant au Togo par les frontières terrestres qu'à compter du 16 juin 2025, l'Office procède à la dématérialisation du laissez-passer des véhicules.

Désormais, toutes les demandes de laissez-passer pour les véhicules d'immatriculation étrangère entrant au Togo doivent être faites en ligne sur la plateforme **https://lpv.otr.tg.**

Le Commissaire Général invite tous les partenaires concernés à prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'application effective de cette mesure et compte sur la collaboration de chacun pour un respect scrupuleux.

Fait à Lomé, le 13 juin 2025

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général p. i.

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Choco Togo

L'entreprise de transformation de cacao veut conquérir les paniers de la ménagère grâce à l'e-commerce

Créée en 2014 par l'entrepreneur Eric Agbokou, Choco Togo a célébré ses 10 ans en octobre 2024 lors du festival du Café-Cacao, un évènement que promeut l'entreprise en collaboration avec les autres acteurs de la filière café-cacao au Togo. Après dix années d'activités, Choco Togo a réussi à développer sa distribution. On trouve ses produits dans plusieurs supermarchés, boutiques, aéroports dans la sous-région. Mais l'entreprise s'est donné pour ambition de conquérir les consommateurs togolais et étrangers.

Eric Agbokou, promoteur de l'entreprise Choco Togo

L'ambition de Choco Togo ces dernières années est de développer le e-commerce et la livraison à domicile. Au-delà d'une ambition, ce projet est une leçon tirée de la crise du coronavirus qui a secoué le monde entier depuis 2019.

Bonnes perspectives

Au fil des ans, Chocotogo a démontré une croissance impressionnante. En 2014, l'entreprise a commencé avec la transformation de 300 kg de cacao, tandis qu'en 2024, cette quantité a atteint 10 tonnes.

L'entreprise emploie en outre 14 employés permanents et plus de 50 temporaires. Ce bilan encourageant témoigne des efforts soutenus de l'entreprise et de son impact sur la filière.

Le choix de la qualité

Comme de nombreux produits made in Togo, Choco Togo mise sur la qualité. Eric Agbokou met aussi un point d'honneur à favoriser « une économie basée sur la transformation des matières locales et la consommation des produits locaux » comme solution pour « une croissance économique durable. Il veut aussi donner de « la dignité aux cacaoculteurs, voire à tous les paysans en tant qu'acteurs incontournables dans les chaînes de valeurs».

L'entrepreneur reconnaît que le chemin n'est pas toujours facile. Par exemple, il a fallu mettre en place une méthode artisanale de fabrication, sans ajout de produits chimiques. Autre enjeu, créer un marché local pour la consommation du produit.

Eric Agbokou le déclare sans ambages : « au Togo, le manque de financement, les difficultés de commercialisation ou encore le manque de confiance de la population en les produits togolais restent des freins au développement de projets».

Les produits locaux doivent aussi faire face à la concurrence des chocolats importés, et donc se démarquer par la qualité.

Affo-Djèlè Alarba

Cybersécurité au Togo

Le Togo innove avec un label national

Dans un monde numérique en constante mutation, le Togo franchit un pas décisif. L'Agence nationale de cybersécurité (ANCy) vient de lancer un programme national de certification en cybersécurité, une première qui vise à évaluer, valider et certifier la fiabilité des solutions numériques développées localement.

Ce label, exclusivement réservé aux entreprises togolaises enregistrées, repose sur un examen rigoureux, « à la fois technique et juridique ». Les conditions sont plurielles : des équipes organisées, des employés au casier vierge, une régularité avec la CNSS. L'objectif est de professionnaliser le secteur tout en garantissant une intégrité irréprochable.

Une plateforme numérique dédiée permet aux entreprises de soumettre leurs produits. En retour, une reconnaissance officielle leur est promise si les critères sont remplis : « gage de qualité, de sécurité et de conformité aux normes nationales et internationales ». En vrai, un passeport pour la crédibilité.

Le défi est double. Il s'agit non seulement de « renforcer la crédibilité des solutions numériques locales », souvent jugées à tort peu fiables, mais aussi de rassurer tant les institutions publiques que les acteurs privés. Une démarche pragmatique pour structurer un marché encore jeune, mais dynamique.

En toile de fond, le Togo affiche une ambition précise : devenir un acteur de référence en matière de gouvernance numérique en Afrique de l'Ouest. Avec cette initiative fondée sur la transparence, l'éthique et la responsabilité, le pays envoie un signal fort à ses partenaires et potentiels investisseurs.

Derrière cette certification se dessine une vision : faire du numérique un levier de souveraineté et de développement. En conjuguant sécurité et innovation, le Togo prend résolument le parti de l'avenir.

La Rédaction

Absence de règles

Les raisons de la survenue d'une telle situation sont nombreuses

L'absence de règles chez les femmes en âge de procréer est appelée aménorrhée. Bien que la cause la plus connue soit la grossesse, il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les règles peuvent être retardées ou manquées.

Le stress

« Le stress est la raison la plus importante et une véritable pandémie de notre époque ». Le stress déclenche la production d'hormones telles que l'adrénaline, qui met le corps en état d'alerte et

Cette femme est stressée

constitue un mécanisme de défense dans les situations dangereuses.

Une exposition prolongée à ces hormones peut perturber la menstruation, en allongeant ou en raccourcissant les cycles, en provoquant des absences de règles ou en rendant les règles plus douloureuses. Dans certains cas, une femme peut avoir deux menstruations au cours d'un cycle habituel de quatre semaines.

Si le stress est la cause d'un retard ou d'une absence de règles, l'on recommande de prendre des mesures telles que l'exercice physique régulier ou la pratique de techniques de respiration. Si ces mesures ne sont pas efficaces, il existe des Thérapies cognitivo-comportementales (TCC) qui peuvent aider les individus à faire face au stress et à l'anxiété.

Perte de poids excessive ou soudaine

L'on doit être raisonnable dans la perte de poids

Une restriction sévère des calories consommées peut empêcher le corps de produire les hormones nécessaires à l'ovulation. Un nutritionniste agréé peut aider les patients en sous-poids, y compris les adultes dont l'Indice de masse corporelle (IMC) est inférieur à 18,5, à prendre du poids de manière saine.

Lorsque la perte de poids est due à un trouble du comportement alimentaire, comme l'anorexie (se caractérise par une restriction des apports alimentaires durant plusieurs mois, voire plusieurs années, conduisant à une perte importante de poids associée à un certain « plaisir de maigrir » et une peur intense de prendre du poids), l'aide d'un psychiatre est généralement nécessaire.

Surpoids ou obésité

Le surpoids peut entraîner une production excessive d'œstrogènes, l'une des hormones qui régulent le système reproducteur de la femme. L'augmentation des niveaux d'œstrogènes peut affecter la fréquence des règles et, dans certains cas, provoquer l'arrêt total des règles.

Prendre excessivement du poids est très dangereux

Les médecins orientent souvent les femmes qui souffrent d'aménorrhée et qui sont en surpoids ou dont l'IMC est supérieur à 30 vers un nutritionniste qui les aidera à retrouver un poids santé.

Exercice physique extrême

Le stress physique d'un exercice intense peut également affecter les niveaux d'hormones qui régulent la menstruation, et la perte d'une trop grande quantité de graisse corporelle peut empêcher l'ovulation.

Pour les athlètes professionnelles, les spécialistes de la médecine du sport peuvent donner des conseils sur la manière de maintenir les performances à un niveau d'intensité adéquat.

Syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)

Les ovaires polykystiques contiennent un grand nombre de follicules qui sont des sacs sous-développés dans lesquels les ovules se développent. Chez les femmes atteintes de cette maladie, ces sacs sont souvent incapables de libérer les ovules et, par conséquent, l'ovulation ne se produit pas. Il est à l'origine de l'absence de règles dans 33% des cas.

L'exercice physique est nécessaire, mais il faut éviter les abus

Ménopause ou ménopause précoce

Avec la grossesse et l'allaitement, la ménopause est l'une des causes naturelles de l'aménorrhée. À l'approche de la ménopause, le taux d'œstrogènes commence à baisser et l'ovulation devient moins régulière. La ménopause survient normalement entre 45 et 55 ans. Cependant, des études médicales estiment qu'une femme sur 100 est ménopausée avant l'âge de 40 ans, une condition connue sous le nom de ménopause prématurée ou d'insuffisance ovarienne prématurée.

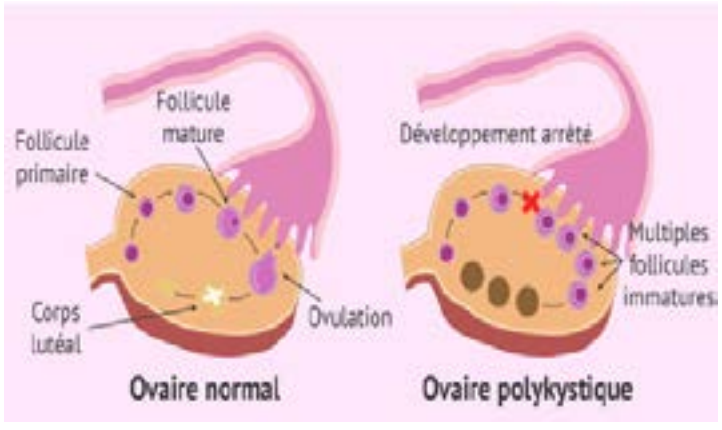

Les contraceptifs

Certaines pilules contraceptives, injections, implants et dispositifs intra-utérins peuvent également provoquer une aménorrhée. Même après l'arrêt des contraceptifs oraux, il peut s'écouler un certain temps avant que le corps n'ovule à nouveau régulièrement.

Autres conditions médicales et médicaments à long terme

L'absence de menstruation peut également résulter d'affections de longue durée telles que le diabète ou de troubles hormonaux comme l'hyperthyroïdie (dérèglement de la glande thyroïde dans lequel celle-ci produit un excès d'hormones thyroïdiennes) ; ou l'hypothyroïdie (lorsque la glande thyroïde secrète une trop faible quantité d'hormones).

L'aménorrhée peut être causée par certains médicaments, tels que les antipsychotiques, la chimiothérapie, les antidépresseurs et les traitements de l'hypertension artérielle et des allergies.

« Il faut se connaître et savoir comment son corps fonctionne pour savoir quand quelque chose ne va pas. Et chaque femme fonctionne de manière radicalement différente ; il n'y a pas deux femmes identiques », conseille le Dr Amira Alkourdin Martinez, gynécologue.

Edem Dadzie

Tchad/Opposition

Succès Masra entame une grève de la faim pour protester contre sa détention

Au Tchad, l'ancien Premier ministre et opposant politique Succès Masra a annoncé, dans une lettre rendue publique le 23 juin, entamer une grève de la faim. Incarcéré depuis plus de quarante jours, il dénonce les conditions de sa détention et conteste les charges retenues contre lui par la justice tchadienne.

Succès Masra, ancien premier ministre tchadien

Arrêté le 16 mai dernier, cinq jours après les violents affrontements intercommunautaires survenus à Mandakao — où 42 personnes ont perdu la vie —, M. Masra est poursuivi pour des accusations graves : incitation à la haine, appel à la révolte, complicité de bandes armées, complicité d'assassinat, incendie volontaire et profanation de sépultures.

Le ministère public s'appuie sur un enregistrement audio datant de 2023, dans lequel le leader du parti Les Transformateurs aurait déclaré en langue ngambaye : « Apprenons-nous les uns les autres à utiliser une arme à feu ». Ce message, selon les autorités, aurait contribué à l'escalade de tensions dans la région de Mandakao.

Les avocats de l'opposant, de leur côté, réfutent toute incitation à la violence. Ils rappellent que cette déclaration avait déjà fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, levé en novembre 2023 suite à l'abandon des poursuites dans le cadre de la loi d'amnistie générale. Cette loi avait permis à M. Masra, alors en exil, de revenir au pays et de participer à la transition politique en cours, notamment en tant que Premier ministre.

Depuis son arrestation, plusieurs demandes de mise en liberté provisoire ont été introduites par la défense, mais la Chambre d'accusation a rejeté la dernière en date, le 19 juin. Face à cette impasse judiciaire, Succès Masra dit vouloir protester pacifiquement par la grève de la faim, une décision lourde de symboles dans un contexte politique encore fragile, à la suite de l'élection présidentielle de mai dernier.

L'annonce intervient alors que la société civile et plusieurs partenaires internationaux appellent au respect des droits des personnes détenues et à l'apaisement du climat politique. L'affaire Masra met ainsi à l'épreuve les engagements de dialogue et de réconciliation nationale portés par les autorités de transition.

T.M.

Ouganda/Présidentielle

Museveni dit OUI à un septième mandat

À 80 ans, Yoweri Museveni n'en a pas fini avec le pouvoir. Président de l'Ouganda depuis 1986, il a été confirmé le 24 juin comme candidat à sa propre succession pour l'élection présidentielle prévue en janvier 2026. Son parti, le Mouvement de résistance nationale (NRM), a officiellement annoncé que le chef de l'État déposera les formulaires requis pour se présenter à la présidence du parti, ainsi que pour être désigné porte-drapeau du NRM lors du scrutin.

Yoweri Museveni, président de l'Ouganda

Selon Tanga Odoi, président de la commission électorale interne du parti, « tous les postes sont ouverts », même si dans les faits, la longévité de Museveni à la tête de l'État ne laisse guère de place au suspense. Le président ougandais, arrivé au pouvoir par les armes il y a près de quarante ans, devrait logiquement être reconduit comme candidat unique du NRM.

Ce nouvel épisode dans la vie politique ougandaise intervient dans un climat lourd pour l'opposition. Bobi Wine, ancien chanteur devenu principal opposant au régime, a déjà annoncé sa candidature. Mais son parcours politique est marqué par des arrestations à répétition, des assignations à résidence et des entraves à ses déplacements. En 2021, sa candidature avait été violemment réprimée, suscitant de vives critiques d'observateurs internationaux.

Autre figure historique de l'opposition, Kizza Besigye – ancien médecin personnel de Museveni – a été enlevé au Kenya fin 2024, avant d'être transféré en Ouganda pour répondre de charges de trahison devant une cour martiale. Il risque la peine de mort. Ce recours aux juridictions militaires contre des civils, renforcé par une nouvelle loi promulguée mi-juin, inquiète les organisations de défense des droits humains.

Pour les Nations unies et plusieurs ONG internationales, la dérive autoritaire du régime de Museveni ne fait plus de doute. La nouvelle loi sur les tribunaux militaires, le harcèlement judiciaire de l'opposition et le verrouillage progressif de l'espace civique dessinent les contours d'une démocratie à géométrie variable.

Alors que le président ougandais s'apprête à briguer un septième mandat, c'est l'intégrité même du processus électoral qui semble une fois de plus compromise. Une élection à venir, sans réelle alternance en perspective, mais avec un système de plus en plus crispé face à toute contestation.

T.M.

CORIS MONEY
Simple et cool !

LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE

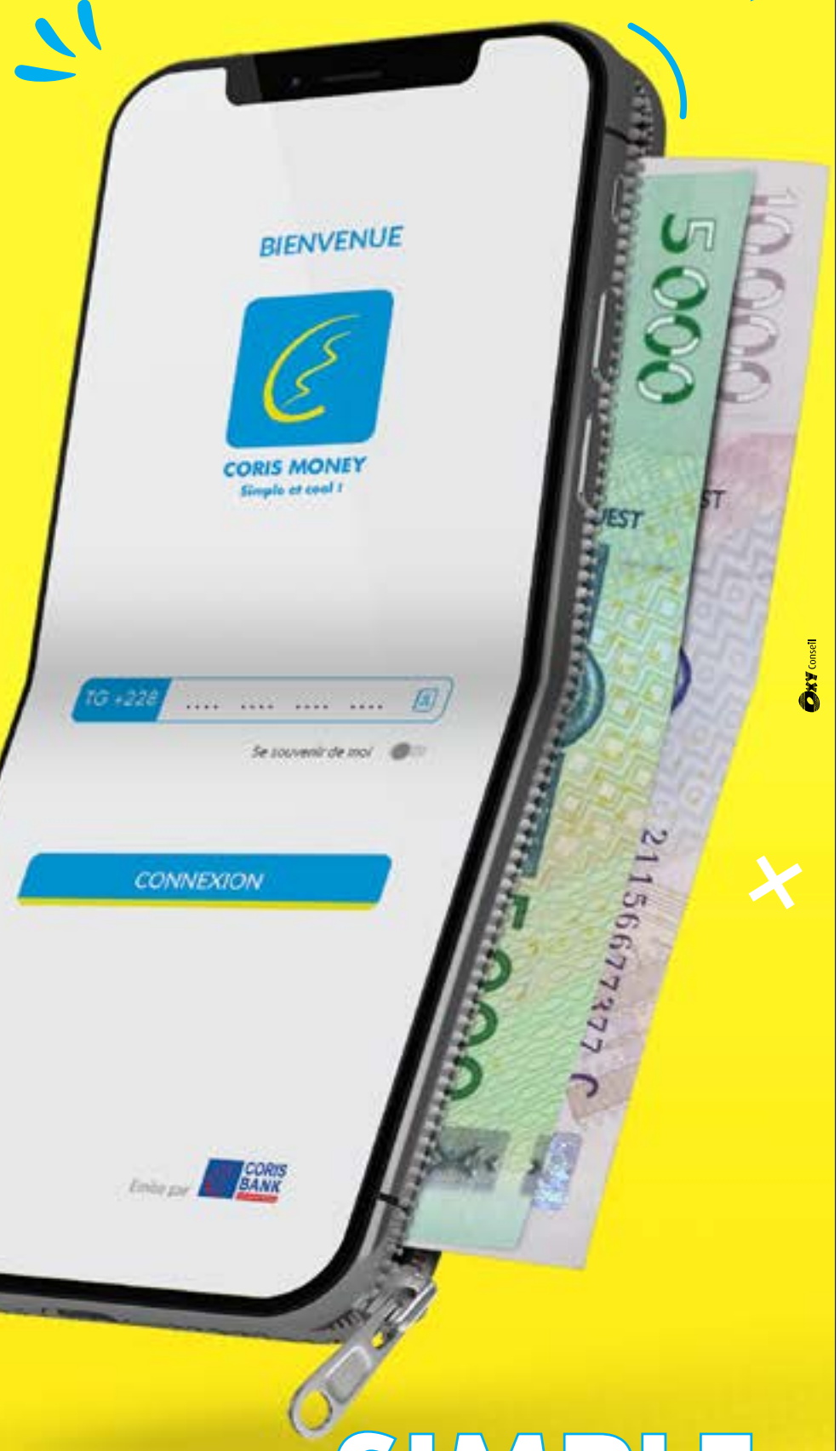

* Transfert : 0F
* Retrait :
  - Min 100 Fcfa
  - Max 1 %

Dépôt/Retrait d'argent
Abonnement TV/Internet
Paiement de factures
Transfert d'argent
Paiement de salaire
Rechargement de crédit téléphonique

Appelez votre Banque au 8283

Disponible gratuitement sur
Google play App Store

www.corismoney.com

SIMPLE & COOL

par CORIS BANK INTERNATIONAL